



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/9
27 octobre 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquante-neuvième réunion
Port Ghalib, Égypte, 10 - 14 novembre 2009

**RAPPORT SUR LES PROGRÈS DANS L'ÉLABORATION
DES TABLEAUX DES ACCORDS PLURIANNUELS**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

1. Ce rapport fournit au Comité exécutif de l'information sur l'état actuel de l'élaboration des tableaux de présentation des projets, basés sur la performance, associés aux accords pluriannuels que le Comité exécutif a conclu avec différents pays; ces tableaux sont désignés par le terme tableaux pour les accords pluriannuels (tableaux AP). Les projets concernés sont appelés plans d'élimination aux fins du présent document.

Contexte

2. Le Comité exécutif a demandé au Secrétariat, dans sa décision 49/6, d'élaborer un mode de présentation des rapports permettant d'évaluer les progrès cumulatifs enregistrés dans le cadre des programmes de travail annuels des plans d'élimination, résumant dans des tableaux synoptiques normalisés les informations demandées dans la décision 47/50, dans le but de simplifier et de rationaliser les exigences générales de remise des rapports. Dans la décision 50/9, le Comité exécutif a demandé à l'Administrateur principal, surveillance et évaluation, d'entreprendre des travaux sur la normalisation des programmes de travail annuels, des rapports périodiques et des rapports de vérification concernant les plans d'élimination. Dans le cadre de la décision 51/13, le Comité exécutif a adopté sur une base provisoire, le nouveau modèle de présentation pour les tableaux AP et pris note dans la décision 53/8 du nouveau modèle de présentation des rapports sur les plans d'élimination, y compris les plans de gestion de l'élimination finale.

3. Le Comité exécutif a défini un certain nombre de critères pour les tableaux AP dans sa décision 49/6. Selon cette décision, les tableaux AP « devraient contenir une comparaison de ce qui a été prévu au programme de la tranche annuelle précédente et ce qui a été réalisé. L'information sur les décaissements doit être fournie cumulativement et les données concernant les obligations et engagements réels ou prévus pourraient y être insérées, selon qu'il convient. Cette information doit, par ailleurs, indiquer comment la clause de souplesse, figurant dans l'accord, est appliquée et/ou comment affecter les fonds non utilisés provenant de tranches antérieures ».

Évolution

4. L'ancien Administrateur principal, surveillance et évaluation, avait élaboré, en collaboration avec le personnel du Secrétariat et à l'aide du logiciel Microsoft Excel, un premier chiffrier qui énonçait une multitude d'informations à compléter par les agences d'exécution ou bilatérales. Le chiffrier a été présenté au Comité exécutif en version préliminaire puis améliorée, aux 51^e et 53^e réunions.

5. L'utilisation du chiffrier Excel s'est avérée difficile car il était impossible d'indiquer à l'utilisateur de chaque agence l'exacte information requise dans chaque cas individuel. De plus, les informations fournies par le Secrétariat, comme les données des programmes de pays, etc., sont souvent mises à jour à partir des soumissions des pays sans la possibilité de mettre à jour les chiffriers automatiquement. Cet état de faits est étroitement lié au problème de contrôle des versions, c'est à dire, l'utilisation potentielle par les agences de versions périmées du chiffrier pour soumettre ou re-soumettre des données, ce qui entraîne des incohérences, exige une double vérification d'un grand nombre de données et de longs efforts de consolidation. Par conséquent, et suite à la décision 53/8, le concept a été transféré sur l'Internet où il est possible d'utiliser une banque de données pour gérer les données tant du point de vue du Secrétariat que de celui des agences bilatérales et d'exécution. Au départ, cette page Web ressemblait beaucoup au concept original du tableau Excel et elle a évolué par la suite.

6. Avec l'utilisation croissante de ces données, l'exigence d'utiliser les tableaux AP a augmenté aussi pour les agences. Le développement du système s'est poursuivi et les modèles de saisie et d'affichage des données sont devenus différents. Le modèle de saisie des données a été amélioré pour guider les agences dans le processus de saisie des données, en offrant des menus propres au contexte et

des options pour la saisie des données. Plusieurs outils de saisie des données, tels que de brèves introductions dans les tableaux AP et des lignes directrices plus détaillées à l'intention des usagers ont été élaborées pour assister les nouveaux utilisateurs. Le Secrétariat a offert un service d'assistance pendant plus d'un an à la fois pour aider les agences à remplir les tableaux AP et pour recueillir les réactions des utilisateurs en vue d'une amélioration continue du processus de saisie des données. Lors de plusieurs réunions du Comité exécutif, le Secrétariat a présenté les progrès aux agences et discuté avec elles de leurs besoins, intérêts et problèmes particuliers.

7. Les agences bilatérales et d'exécution ont eu beaucoup de difficulté à s'adapter aux tableaux AP pour la principale raison suivante : les plans d'élimination et les exigences en matière de rapport n'étaient pas établis pour les tableaux AP au moment de l'approbation des projets. En outre, les tableaux AP exigent la planification d'activités pour chaque année civile ainsi qu'un rapport sur leur mise en oeuvre, tandis qu'auparavant les agences disposaient de souplesse pour mener une activité à n'importe quel moment avant la finalisation du projet. Cet aspect est particulièrement important pour les AP avec plusieurs années de mise en oeuvre. Toutefois, les plans d'élimination n'étaient pas établis pour une planification et des rapports annuels et il a fallu de gros efforts de la part des agences bilatérales et d'exécution pour s'ajuster aux tableaux AP, et dans plusieurs cas avec un soutien considérable du service d'assistance du Secrétariat. Toutefois, avec la convivialité croissante de la saisie des données, les tableaux sont de plus en plus appréciés et depuis la 58^e réunion, la rétroaction – non sollicitée – des utilisateurs est très positive.

8. Le processus a entraîné un certain nombre de modifications dans d'autres banques de données du Secrétariat afin de parvenir à une compatibilité totale des données. Par exemple, dans le cas de l'approbation, à la même réunion, de deux tranches de plans d'élimination qui connaissent des retards, elles étaient approuvées ensemble; maintenant les tranches sont approuvées et inscrites séparément, même si elles sont approuvées à la même réunion. Les efforts pour une compatibilité totale des différentes bases de données se poursuivent.

9. Les données disponibles au Secrétariat et les données fournies par les agences permettent d'effectuer un certain nombre de vérifications. Certaines étaient effectuées manuellement auparavant, d'autres étaient trop complexes pour être entreprises dans le court délai de l'examen des projets avant l'élaboration des tableaux AP en ligne. La version actuelle des tableaux AP, basée sur la banque de données en ligne, utilise une vérification de probabilité complexe qui effectue un certain nombre de calculs de contrôle, immédiatement avant la présentation. Si une agence ne fournit pas les données obligatoires, la présentation sera automatiquement disqualifiée si bien que les demandes soumises sont donc entièrement remplies. Plusieurs vérifications supplémentaires détectent les cas où il ne semble pas y avoir corrélation entre les données et permettent à l'agence concernée soit de modifier les données ou de fournir un commentaire qui explique pourquoi l'incohérence apparente des données n'est pas réelle. Les agences ont adopté ces fonctions de manière positive.

État actuel et développements futurs

10. Les tableaux AP, dans leur format actuel de banque de données en ligne, sont utilisés pour toutes les demandes concernant les plans d'élimination des CFC, les plans nationaux d'élimination (PNE) et les plans de gestion de l'élimination finale (PGEF). La banque de données fonctionne de manière satisfaisante pour la saisie des données et elle est pleinement acceptée par les agences bilatérales et d'exécution. Elle normalise les données exigées à communiquer dans les plans d'élimination et augmente considérablement la transparence, en permettant des comparaisons entre les activités prévues et réelles - ce qui était difficile à faire auparavant à cause des différents calendriers de planification et de remise des rapports utilisés par les agences - et aussi entre les réalisations et le temps écoulé pour l'atteinte des objectifs. Les tableaux AP fournissent au Secrétariat d'importantes informations supplémentaires et

réduisent considérablement les problèmes d'incohérence entre les données contenues dans les présentations des agences et les données du Secrétariat.

11. Toutefois, les tableaux AP requièrent encore des améliorations considérables pour pouvoir livrer les avantages envisagés sans créer une charge de travail additionnelle pour le Secrétariat ou les agences. L'interface pour la saisie des données au niveau des agences est avancée mais pas encore suffisamment conviviale pour minimiser les erreurs et les malentendus durant la saisie. Le soutien à la saisie des données qui apporte une aide pour des points de saisie des données particuliers, à travers des fenêtres flash, est encore à un stade initial de développement. La banque de données en pleine expansion est co-hébergée actuellement avec plusieurs autres applications sur un serveur au Secrétariat. Cette situation n'est pas viable à long terme avec l'utilisation accrue envisagée et l'augmentation du volume de données. Il faudra acheter un nouveau serveur avec le logiciel connexe. Un certain nombre de vérifications de probabilité complexes sont déjà en place mais il faudra en définir et en programmer davantage.

12. A l'heure actuelle, les outils pour utiliser effectivement les données ne sont pas entièrement développés. Les membres du Comité exécutif auront peut-être remarqué les nouvelles pages couverture des projets, par ex. la page 2 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/45, qui sont générées automatiquement à partir de la banque de données. Il est possible aussi d'afficher la version originale du chiffrier des tableaux AP pour faire quelques simples comparaisons. Il existe bien d'autres possibilités supplémentaires qui, une fois mises au point, pourraient aider le Secrétariat à continuer de fournir au Comité exécutif de l'information adéquate en dépit de la complexité considérablement accrue des plans à long terme et à phases multiples par rapport aux projets ponctuels. Toutefois, ces possibilités exigent un travail additionnel considérable, de la définition des interfaces et des données requises jusqu'à la mise en oeuvre et la programmation. Parmi les autres retombées additionnelles possibles figurent une rétroaction sur la gestion des programmes dans les agences bilatérales et d'exécution ainsi que des listes de dépôt des propositions propres à chaque agence.

13. Une des expériences moins encourageantes avec les tableaux AP est le fait qu'ils ont commencé lorsque la majorité des plans d'élimination à plusieurs tranches avaient déjà été approuvés et il ne restait que quelques tranches non approuvées. Les possibilités d'évaluation des progrès et de révision des projets et de la situation actuelle étaient gravement limitées pour ces projets puisque les données nécessaires n'avaient pas été recueillies durant les premières années du projet. Toutefois, cela ne devra pas être le cas pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) qui sont actuellement en cours d'élaboration, si la banque de données actuelle en ligne des AP est modifiée à temps pour tenir compte des PGEH. Le transfert des tableaux AP aux PGEH constitue le principal défi dans l'avenir immédiat. Il exigera un certain nombre de modifications conceptuelles afin d'intégrer dans les tableaux le cofinancement, des informations concernant les impacts sur le climat et plusieurs autres améliorations énoncées ci-dessus. D'autre part, l'existence d'un système déjà testé et grandement optimisé permettra aux agences bilatérales et d'exécution d'utiliser ce système dès le démarrage de leurs projets, ce qui réduira considérablement le travail exigé des agences pour fournir les informations requises et augmentera les avantages des tableaux AP.

14. Le Comité exécutif pourrait :

- a) Prendre note du rapport sur les progrès dans l'élaboration des tableaux pour les accords pluriannuels, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/9;
- b) Demander au Secrétariat :
 - i) d'effectuer le travail nécessaire pour utiliser les tableaux AP à travers une banque de données en ligne pour les PGEH, dans le but de permettre la présentation en

ligne des tableaux AP pour les nouveaux PGEH au plus tard en avril 2010 et de permettre la présentation des tranches subséquentes pour les PGEH au plus tard en septembre 2010;

- ii) de continuer à améliorer l'utilisation du logiciel pour les agences bilatérales et d'exécution ainsi que pour le Secrétariat grâce à des améliorations dans la saisie des données, la compatibilité, les modèles d'évaluation et de production; et
 - iii) de faire rapport à la 63^e réunion du Comité exécutif sur les progrès réalisés; et
- c) Octroyer un budget de 60 000 \$US à cet effet, pour l'achat de matériel et de logiciel, la programmation de la banque de données et des travaux connexes afin d'accomplir les tâches mentionnées à l'alinéa b) ci-dessus.
